

CONDITIONS GENERALES DE VENTE EN MAGASIN

Les présentes conditions générales de vente (« CGV ») ont pour objet d'apporter toutes les dispositions légales relatives aux conditions et modalités de vente, et aux droits et obligations des parties, qui s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues par votre magasin Gaston Rahier Loisirs (« vendeur ») auprès du consommateur (« client »), désirant acquérir les « articles » (vélos et accessoires) et « services » proposés à la vente par le vendeur par achat immédiat en magasin ou au moyen d'une réservation ou commande. L'achat d'un article est de la seule responsabilité du client. Ces CGV sont communiquées à tout client préalablement à l'achat immédiat ou à la réservation ou commande, et prévalent sur tout autre document contradictoire. Ces CGV pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable au client est celle en vigueur à la date de son achat immédiat ou à la date de la réservation ou commande.

DISPOSITIONS PARTICULIERES RELATIVES AU DIFFERENTS CAS DE CONCLUSION D'UNE VENTE :

1/EN CAS D'ACHAT IMMEDIAT

Les tarifs sont affichés en magasin sur les étiquettes des articles . La vente est définitive dès versement du prix par le client. Le versement du prix vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes CGV.

2/EN CAS D'ETABLISSEMENT D'UN DEVIS

Tout devis est assorti des présentes CGV. Tout devis établi par le vendeur est valable pour une durée d'un (1) mois, à compter de sa date d'établissement. Il appartient au client de vérifier l'exactitude du devis et de signaler immédiatement toute erreur. L'acceptation du devis par le versement de l'acompte vaut transformation du devis en réservation ou commande. Le vendeur se réserve le droit de refuser toute commande d'un client avec lequel il aurait existé un litige de quelque nature que ce soit, quand bien même le dit litige soit résolu au moment de la vente.

3)EN CAS DE RESERVATION

La réservation d'un article est possible lorsqu'il est disponible en magasin. Dans ce cas, le vendeur établit et remet au client un « bon de réservation ». Tout bon de réservation est assorti des présentes CGV. La réservation est considérée comme définitive, et la vente conclue, uniquement après le versement par le client d'un acompte. Le solde du prix est payable au comptant, au jour de l'enlèvement de l'article.

4) EN CAS DE COMMANDE

Une commande est nécessaire lorsqu'un article n'est pas disponible en magasin, et qu'il doit faire l'objet d'une livraison en magasin par le fournisseur. La commande ne peut intervenir qu'après avoir établi et remis un « bon de commande » au client et après versement de l'acompte. Le solde du prix est payable au comptant, au jour de l'enlèvement de l'article.

DELAIS DE LIVRAISON EN CAS DE COMMANDE

Le vendeur annonce le délai maximum de livraison en fonction des conditions d'approvisionnement du fournisseur de l'article. Par défaut, ce délai est de 2 mois. Un délai inférieur ou supérieur peut-être inscrit sur le bon de commande (notamment en cas de date de production différée) Le vendeur s'engage à tenir informé le client au fur et à mesure des informations d'approvisionnement provenant du fournisseur. Au terme d'un délai de 1 an , le vendeur pourra annuler de plein droit la vente (et rembourser l'acompte), sans que le client ne puisse exiger quelconque autre dédommagement. Au terme d'un délai de 1 an, le client pourra annuler de plein droit la vente , l'acompte lui sera remboursé, sans qu'il ne puisse exiger quelconque autre dédommagement . Le remboursement d'acompte sera effectué dans le délai de 14 jours à compter de la notification de la résolution de la vente.

DISPOSITIONS PARTICULIERES RELATIVES AUX SERVICES ANNEXES :

PRISE EN CHARGE ATELIER

Le vendeur propose un service d'entretien et de réparation pour certains articles. La prise en charge atelier ne peut intervenir qu'après la prise d'un rendez-vous auprès de l'atelier. Un délai d'intervention et une fourchette d'estimation du prix sont proposées par SMS au client. Le vendeur s'engage à tenir informé le client en cas de dépassement de la fourchette haute annoncée et ce , avant toute mise en œuvre de la réparation.

DISPOSITION GENERALES :

TARIFS ET FACTURE

Les prix sont exprimés en euros, HT et TTC. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité. Ces prix ne comprennent pas les frais de transport et de livraison éventuels, qui pourront être facturés en supplément. Ces prix comprennent l'éco-participation qui est facturée forfaitairement au client pour tout article soumis à éco-participation (sauf cas particulier). Ces prix ne comprennent pas l'identification des vélos par marquage, rendue obligatoire en France depuis le 1^{er} janvier 2021, qui sera facturée en supplément. Toutes demandes spécifiques du client peuvent être envisagées et figureront sur le devis ou le bon préalablement accepté par le client. Lors de l'établissement d'un devis et lors d'une commande, les tarifs sont ceux affichés par le logiciel interne d'encaissement et annoncées par le vendeur. Chaque vente d'un vélo fait l'objet d'une facture qui est remise en mains propres ou adressée par courriel au client. Chaque vente d'un accessoire fait l'objet d'un ticket de caisse qui est remis en mains propres ou adressé par courriel au client.

ACOMPTE

En cas de réservation ou commande, le vendeur sollicitera le versement d'un acompte de la part du client dont le montant est compris entre 30 % et 100 % du montant total TTC du bon de réservation ou de commande en fonction de la typicité de l'article. Chaque réservation ou commande fait l'objet d'un bon de réservation ou commande remis en mains propres ou adressée par courriel au client. Le versement de l'acompte vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes CGV. Conformément aux articles L214-1 et L214-4 du code de la consommation un acompte n'est pas remboursable.

CONDITIONS ET RETARD DE PAIEMENT :

Les moyens de paiement acceptés sont affichés en magasin. Tout paiement par chèque ne peut être supérieur à 200 euros. Le vendeur se réserve le droit de refuser les paiements par chèque. En cas de chèque impayé, le vendeur pourra utiliser tout autre moyen de paiement pour solder immédiatement le montant des factures ouvertes (prélèvement, CB...) et une plainte sera

déposée auprès des autorités de police. Le client est informé par courriel, SMS ou téléphone le jour de la mise à disposition en magasin de l'article. A compter de cette notification, le client dispose de 30 jours pour régler le solde du prix de sa facture et retirer la marchandise en magasin. Comme en cas d'annulation de commande, passé ce délai, la vente sera résolue et l'acompte versé sera de plein droit acquis au vendeur et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

AVOIRS, BONS D'ACHAT ET BONS DE REDUCTION

Ils sont utilisables uniquement dans le magasin d'origine. Tous « avoir » et « bon d'achat » sont valable 1 an à partir de leur date d'émission, ils sont non-remboursables et utilisables partiellement. Tous « bon de réduction » sont valable 1 an à partir de leur date d'émission, ils sont non-remboursables et utilisables en une seule fois. Aucun avoir, ni aucune compensation n'est applicable sur le reliquat d'un bon de réduction non utilisé en totalité.

TRANSPORT

En cas de livraison à domicile d'un article, si le colis présente un défaut d'aspect suggérant un endommagement de l'article, le client doit refuser la livraison et signaler au vendeur l'avarie. A défaut aucune réclamation ne sera recevable.

TRANSFERT DE PROPRIETE

Le transfert de propriété des articles du vendeur, au profit du client, qu'il s'agisse d'un achat immédiat, d'une réservation ou d'une commande, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix.

DROIT DE RETOUR

Sous réserve que l'article soit neuf, dans son emballage d'origine non descellé et sur présentation de la facture correspondante ou ticket de caisse, le client dispose d'un délai de 15 jours à compter de la date d'enlèvement de l'article pour le retourner au vendeur ayant réalisé la vente. Un avoir sera alors crédité au compte du client. Les présentes dispositions ne s'appliqueront pas aux articles ayant fait l'objet d'une commande, ni aux articles ayant fait l'objet de modification à la demande du client au moment de la vente. Etant précisé que ne sont pas concernés non plus par le droit de retour, les articles présentés à la vente sans emballage, ainsi que ceux pour lesquels des règles d'hygiène s'imposent (ex : casque, cuissard)

RESPONSABILITE ET GARANTIE

Les articles proposés à la vente sont conformes à la réglementation en vigueur en France et sont limités à une utilisation en conformité avec les réglementations applicable quant à l'usage et aux normes des articles. Les articles fournis par le vendeur bénéficient, de plein droit et sans paiement complémentaire, de la garantie légale de conformité (pour les articles neufs apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande ou à l'achat immédiat), et de la garanties légale contre les vices cachés (provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les articles livrés et les rendant impropre à l'utilisation , pour les articles neufs , d'occasions et reconditionnés).Le client dispose de 24 mois pour faire valoir ses droits au titre de ces deux garanties (Art. 217-12 et 217-13 Code Consommation). La garantie légale de conformité est de 6 mois pour les articles d'occasion et reconditionnés. Afin de faire valoir ses droits, le client devra informer le vendeur, par écrit, de la non-conformité des articles dans les délais ci-dessus visés et retourner ou rapporter en magasin les articles défectueux dans l'état dans lequel ils ont été reçus avec l'ensemble des éléments (accessoires, emballage, notice...).Le vendeur fera le nécessaire pour faire réparer l'article ou le faire remplacer par le fabricant. La garantie du vendeur est, en tout état de cause, limitée aux articles non conformes ou affectés d'un vice caché. La responsabilité du vendeur ne saurait être engagée dans les cas de non-respect de la législation et en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles lorsque l'article est conçu pour un usage de loisir, négligence ou de défaut d'entretien de la part du client, comme en cas d'usure normale de l'article , d'accident ou de force majeure.

LITIGE – MEDIATION

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes CGV pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus, respectant la chronologie suivante :

1/à l'amiable entre le client et le vendeur, 2/pourront donner lieu à tentatives de résolution via la médiation conventionnelle auprès de la CM2C (49 rue de ponthieu-75008 Paris) : cm2c@cm2c.net ou est affiliée le magasin 3/ en dernier recours les litiges pourront être soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Soucieux de la sécurité et de la tranquillité des clients, La société NGR LOISIRS se refuse à faire usage des données pour tout démarchage commercial par un tiers. Les données sont conservées aux seules fins d'établir le suivi commercial du magasin. Conformément à la loi informatique 78-17 du 06/01/78, le client dispose d'un droit d'accès permanent , de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations relatives le concernant. Si le client souhaite exercer ces droits , il doit contacter l'entreprise « vendeur », qui est responsable de ce traitement et dont les coordonnées figurent sur le bon de commande ou la facture , en précisant ses nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de sa carte d'identité.

OBLIGATION D'INFORMATION SUR LE DISPOSITIF BLOCTEL (art L223-2)

Lorsqu'un professionnel est amené à recueillir auprès d'un consommateur des données téléphoniques, il l'informe de son droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site : www.bloctel.gouv.fr.

INFORMATIONS PRECONTACTUELLES ET ACCEPTATION DU CLIENT

Le client reconnaît avoir eu communication préalablement à l'achat immédiat, la réservation ou la commande, d'une manière claire et compréhensible, des présentes CGV et de toutes les informations listées à l'article L.221-5 du code de la consommation, et notamment les informations suivantes : les caractéristiques essentielles et le prix des articles et des frais annexes ;en l'absence d'exécution immédiate , la date ou le délai auquel le vendeur s'engage à livrer l'article ; les informations relatives à l'identité du vendeur, à ses coordonnées postales , téléphoniques et électroniques, et à ses activités ;les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige. Le client déclare voir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées avant son achat immédiat, sa réservation ou sa commande.